

*Proposition présentée par les députés :*

*M<sup>mes</sup> et MM. Pierre Vanek, Roger Deneys, Olivier Baud, Jean Batou, Jocelyne Haller, Maria Pérez, Christian Frey, Christian Zaugg, Claire Martenot, Caroline Marti, Lydia Schneider Hausser*

*Date de dépôt : 7 novembre 2017*

## **Proposition de motion**

**ABB Sécheron : battons-nous pour le maintien de l'emploi et disons STOP à l'érosion du secteur industriel genevois**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- qu'il convient d'appuyer les 150 employé-e-s qui ont participé ce mardi 7 novembre à l'assemblée générale du personnel travaillant sur le site d'ABB Sécheron à Genève et qui ont exprimé leur détermination à lutter pour le maintien de l'emploi dans le canton et pour le retrait du plan de « restructuration » imposé par le groupe ABB ;
- que nous partageons l'indignation de ces employés quant au licenciement prévu de 100 salariés fixes et de 43 travailleurs temporaires d'ici mi-2019, alors que le site genevois d'ABB Sécheron est bénéficiaire depuis de fort longues années ;
- que la promesse du groupe de maintenir des activités industrielles à Genève n'est pas plus crédible pour nous que pour le personnel et que, au vu de la délocalisation de la production décidée, c'est bel et bien la fermeture du site genevois qui est prévue à terme ;
- que nous soutenons la revendication des travailleurs-euses appuyés par le syndicat UNIA envers la direction du groupe lui demandant de retirer *immédiatement* le plan de restructuration sous peine de déclencher des mesures de lutte légitimes ;
- que nous saluons la prompte décision du Conseil d'Etat de mettre en place une *Task Force* et de s'engager dans toute la mesure du possible pour le maintien de ce site de production à Genève ;

- mais qu'il convient de considérer ce projet de délocalisation, dicté par la recherche de coûts de main-d'œuvre meilleur marché par le plus grand groupe industriel de Suisse dont le PDG gagne 9,4 millions de francs par an, comme le symptôme d'un mal qui ronge en profondeur le secteur industriel genevois et la métallurgie genevoise depuis des lustres,

invite le Conseil d'Etat

- à déterminer et à mettre en œuvre tous les moyens économiques et politiques, notamment l'exigence du remboursement des aides publiques reçues, permettant, de concert avec les syndicats et les représentants du personnel concerné, d'exercer des *pressions* sur la direction du groupe ABB pour appuyer les revendications des travailleurs du site d'ABB Sécheron et le maintien des emplois qualifiés qu'il comporte ;
- à présenter au Grand Conseil et au public, dans les six mois, un rapport détaillé sur l'histoire et l'évolution du secteur industriel genevois, en particulier l'industrie des métaux et machines, donnant une vision complète de son évolution économique et sociale, en termes d'implantation, d'emplois, de qualifications et de marchés... afin de servir de base pour débattre de propositions structurelles permettant combattre la désindustrialisation et la perte définition du patrimoine industriel genevois irremplaçable.

## EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Il convient aux yeux des auteurs de cette motion d'appuyer les 150 employé-e-s qui ont participé mardi 7 novembre à l'assemblée générale du personnel travaillant sur le site d'ABB Sécheron à Genève et qui ont exprimé leur détermination à lutter pour le maintien de l'emploi dans le canton et pour le retrait du plan de « restructuration » imposé par le groupe ABB.

Nous partageons l'indignation de ces employés quant au licenciement prévu de 100 salariés fixes et de 43 travailleurs temporaires d'ici mi-2019, alors que le site genevois d'ABB Sécheron est bénéficiaire depuis de fort longues années.

La promesse du groupe de maintenir des activités industrielles à Genève, n'est pas plus crédible pour nous que pour le personnel et, au vu de la délocalisation de la production décidée, c'est bel et bien la fermeture du site genevois qui est prévue à terme.

Nous soutenons la revendication des travailleurs-euses appuyés par le syndicat UNIA envers la direction du groupe lui demandant de retirer *immédiatement* le plan de restructuration sous peine de déclencher des mesures de lutte légitimes.

Nous saluons la prompte décision du Conseil d'Etat de mettre en place une *Task Force* et de s'engager dans toute la mesure du possible pour le maintien de ce site de production à Genève.

Mais à nos yeux il convient de considérer ce projet de délocalisation, dicté par la recherche de coûts de main-d'œuvre meilleur marché par le plus grand groupe industriel de Suisse dont le PDG gagne 9,4 millions de francs par an, comme le symptôme d'un mal qui ronge en profondeur le secteur industriel genevois et la métallurgie genevoise depuis des lustres.

C'est pour ces motifs que la présente motion invite le Conseil d'Etat d'un côté et dans l'immédiat à déterminer et à mettre en œuvre tous les moyens économiques et politiques, notamment l'exigence du remboursement des aides publiques reçues, permettant, de concert avec les syndicats et les représentants du personnel concerné, d'exercer des *pressions* sur la direction du groupe ABB pour appuyer les revendications des travailleurs du site d'ABB Sécheron et le maintien des emplois qualifiés qu'il comporte.

Mais aussi, pour qu'on soit en mesure de prendre la mal à la racine, à présenter au Grand Conseil et au public, dans les six mois, un rapport détaillé sur l'histoire et l'évolution du secteur industriel genevois, en particulier l'industrie des métaux et machines, donnant une vision complète de son évolution économique et sociale, en termes d'implantation, d'emplois, de qualifications et de marchés... afin de servir de base pour débattre de propositions structurelles permettant combattre la désindustrialisation et la perte définition du patrimoine industriel genevois irremplaçable.